



**Projet « Prévention et lutte contre les
violences faites aux femmes et jeunes filles
dans la Commune de Nikki »**

RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES



Junin 2021

ONG BIEN ETRE ET DEVELOPPEMENT
DURABLE (ONG BEDD)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
LISTE DES PHOTOS	2
CONTEXTE.....	3
I. Formalisation des groupements de femmes bénéficiaires	3
II. Remise officielle des infrastructures, équipements et matériels de travail aux groupements de femmes bénéficiaires	3
2.1. Convoyage des machines, équipements et matériels vers le site à Nikki	3
2.2. Assemblage et préparation des machines et équipements	4
2.3. Formation pratique des bénéficiaires sur l'utilisation et l'entretien des machines et équipements.....	6
2.4. Cérémonie de remise officielle des infrastructures et matériels	8
III. Mise en place de la cellule de veille.....	11
3.1. Création de la Cellule de Veille	11
3.2. Signature de contrat de partenariat entre la Cellule de Veille et le projet	12
5. PRINCIPAUX RESULTATS ASSORTIS DES ACTIVITES REALISEES	12
6. ACTIVITES A VENIR	12
7. REMERCIEMENTS	13

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Arrivée du camion à Nikki (gauche) et déchargement du camion (droite).....	4
Photo 2: Entreposage des machines et équipements détachés ainsi que des matériels dans un local au CPS Nikki	4
Photo 3: Assemblage et montage de la motopompe (gauche) et des kits modernes d'étuvage (droite) par le technicien.....	5
Photo 4: Râpeuses (motorisées) assemblées et montées	5
Photo 5: Assemblage et montage des dispositifs de filtrage du lait de soja	5
Photo 6: Kits d'étuvage et tonneau.....	5
Photo 7: Bassine et Marmites (petit et grand volumes).....	6
Photo 8: Matériels de maraîchage octroyés aux bénéficiaires.....	6
Photo 9: Mise en marche et Utilisation des râpeuses	7
Photo 10: Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des kits modernes d'étuvage du riz paddy	8
Photo 11: Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des presses à double vis.....	8
Photo 12: Installation, Essai et Formation des groupements de la plateforme "Riz" sur l'utilisation de la décortiqueuse (décortiqueuse installée et en essai : images de gauche et du milieu ; puis Riz paddy local étuvé et décortiqué lors de la formation : image de droite).....	8
Photo 13: Remise du bâtiment du Centre d'Observation des femmes victimes de VBG au Chef CPS de Nikki par le 1er Adjoint au Maire de Nikki	9
Photo 14: Remise officielle des matériels à la représentante des groupements de la plateforme « Riz » par le Chef du Centre de Promotion Sociale de Nikki (CPS Nikki).....	9
Photo 15: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Fromage de Soja » par le 1 ^{er} Adjoint au Maire de Nikki	10
Photo 16: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Maraîchage » par l'Animatrice du CPS Nikki	10
Photo 17: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Gari » par le Directeur du CEG3 Nikki.....	10
Photo 18: Photo de famille avec les bénéficiaires après la cérémonie	11
Photo 19: Séance d'échange avec les Présidentes des groupements bénéficiaires, des représentants de la communauté, du Club FAN du CEG3 Nikki et du Centre de Promotion Sociale de Nikki	12

CONTEXTE

Le phénomène de violence faites aux femmes est un scandale mondial auquel les femmes et jeunes filles béninoises n'y échappent malheureusement pas. En République du Bénin, environ 69% des femmes ont subi des violences au moins une fois dans leur vie d'après les investigations du Ministère de la Famille et des Affaires Sociales (2015). Ces violences sont principalement résumées en : les menaces de divorce (32,8%) ; les femmes battues (30,9%) ; les violences sexuelles (28,5%) ; les injures à la femme devant les étrangers (22,6%) ; l'excision (15,0%) ; la mutilation génitale (8,5%) et le viol de filles de 2-14 ans (1,4%). La commune de Nikki au Nord-Bénin est l'une des communes rurales les plus touchées par les violences faites aux femmes et aux jeunes filles (Care-Bénin, 2015). De nos jours, le phénomène de violences faites aux femmes et aux filles perdure du fait non seulement du silence des victimes, du manque de dénonciation et la tendance au règlement à l'amiable préférée par la plupart des familles mais aussi et surtout du fait de la situation socio-économique et financière hostile des femmes en particulier celles des milieux ruraux.

Ainsi, en vue de contribuer à l'éradication de ce phénomène et favoriser la promotion et l'émancipation des femmes et jeunes filles dans la commune de Nikki, le projet intitulé « Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes et jeunes filles dans la commune de Nikki » a été initié par l'ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD) puis subventionné par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent rapport résume les premières activités exécutées dans la cadre dudit projet durant le mois de Juin 2021. Ces activités sont entre autres :

- ☞ Finalisation de la formalisation des groupements de femmes bénéficiaires
- ☞ Finalisation et livraison des constructions en cours (peintures et autres petits travaux de finalisation)
- ☞ Convoyage des machines, matériels et équipements agricoles de Abomey-Calavi vers Nikki puis installation des machines suivis des premiers essais de production
- ☞ Formation pratique des groupements de femmes bénéficiaires sur l'utilisation et l'entretien des infrastructures, équipements et matériels offerts.
- ☞ Remise officielle des infrastructures, équipements et matériels de travail aux groupements de femmes bénéficiaires

I. Formalisation des groupements de femmes bénéficiaires

Dans le cadre du programme d'autonomisation des femmes victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) dans la commune de Nikki, au total 12 groupements de femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG), identifiées avec le soutien du Centre de Promotion Sociale de Nikki (CPS Nikki), ont été constitués et formalisés auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin (MAEP) à travers sa Direction Départementale du Borgou. Ainsi, les 12 attestations des groupements de femmes bénéficiaires sont déjà établies et signées par l'autorité compétente. Ce qui confère aux groupements de femmes bénéficiaires la qualité de Coopératives Agricoles.

L'annexe 1 présente quelques exemples d'attestation d'enregistrement des bénéficiaires.

II. Remise officielle des infrastructures, équipements et matériels de travail aux groupements de femmes bénéficiaires

2.1. Convoyage des machines, équipements et matériels vers le site à Nikki

Durant le mois de Juin 2021, les machines, équipements et matériels de travail fabriqués puis achetés dans le cadre du renforcement de capacités matérielles des groupements de femmes bénéficiaires ont été transportés du site de l'ONG BEDD à Abomey-Calavi vers la Commune de Nikki le lundi 14 Juin 2021. En effet, afin de faciliter le transfert des matériels, ces derniers ont été démontés avant d'être chargés dans le camion. Les matériels sont constitués entre autre d'une décortiqueuse motorisée de riz paddy, deux râpeuses de manioc motorisées et mobiles,

une râpeuse de soja motorisée et mobile, trois kits modernes d'étuvage de riz paddy, une couseuse de sac de riz avec ses assessoires, une calibreuse de gari, des marmites et bassines (petites et grandes), trois grands tonneaux, des bâches de séchage, quatre presses à double vis, trois kits de traitement et de récupération du lait de soja et des matériels de production maraîchère tels que des arrosoirs, des paires de bottes, des sacs de composts (engrais biologique), des pesticides et herbicides biologiques, des semences de légumes fruits et feuilles (tomates, amarante, basilique, gombo, etc.), des houes, machettes, râteaux et une motopompe. A l'arrivée (à Nikki), tout le contenu du camion était déchargé et stocké dans un local au Centre de Promotion Sociale de Nikki où ils ont séjourné jusqu'au jour de la remise officielle.



Photo 1: Arrivée du camion à Nikki (gauche) et déchargement du camion (droite)



Photo 2: Entreposage des machines et équipements détachés ainsi que des matériels dans un local au CPS Nikki

2.2. Assemblage et préparation des machines et équipements

Les 27 et 28 Juin 2021, des techniciens et mécaniciens spécialisés des machines et équipements ont été envoyés sur le terrain à Nikki pour l'assemblage des pièces et le montage de ces derniers. Ainsi, aux veilles de la cérémonie de remise officielle, ces techniciens et mécaniciens procédé à l'assemblage des diverses pièces en vue du montage de chaque machine et équipement à l'exception de la décortiqueuse. Car cette dernière, du fait de la particularité de son poids et de son installation, a été d'abord convoyé sur le site de production de la plateforme « Riz » le lendemain de la cérémonie de remise pour être installée par le mécanicien spécialisé. Après l'assemblage, s'est ensuit une phase de test des matériels surtout les machines motorisées.



Photo 3: Assemblage et montage de la motopompe (gauche) et des kits modernes d'étuvage (droite) par le technicien



Photo 4: Râpeuses (motorisées) assemblées et montées



Photo 5: Assemblage et montage des dispositifs de filtrage du lait de soja



Photo 6: Kits d'étuvage et tonneau



Photo 7: Bassine et Marmites (petit et grand volumes)



Photo 8: Matériels de marâchage octroyés aux bénéficiaires

En effet, la décortiqueuse de riz étant une machine lourde et d'ailleurs la plus complexe de toutes les machines, ses pièces ont été assemblées et elle a été montée directement dans le local conçu à cet effet.

2.3. Formation pratique des bénéficiaires sur l'utilisation et l'entretien des machines et équipements

Après le montage des machines et équipements, une séance de formation pratique sur leur utilisation a été organisée au profit des bénéficiaires dans l'après-midi du lundi 28 Juin 2021. En effet, le technicien a expliqué aux bénéficiaires, les techniques de mise en marche des diverses machines, leur manipulation ainsi que leur entretien après usage. De même, pour les équipements et matériels, leurs modes d'utilisation ont été rappelés aux bénéficiaires avec insistance sur le rôle de chaque équipement et matériel, et leur utilisation pour de résultats plus effectifs. Ainsi, pour les râpeuses motorisées, les bénéficiaires concernées (plateformes « Gari » et « Fromage de Soja ») ont été formées sur la mise en marche du moteur, les divers réglages pour un bon résultat puis les techniques d'entretien de la machine et du moteur en particulier. Toujours au niveau de ces deux plateformes, les bénéficiaires ont été également formés sur

l'utilisation des presses à double vis : comment presser le soja et le manioc après les avoir écrasé afin d'assurer une bonne qualité du produit final. En effet, les presses ont été elles-mêmes déjà dans l'optique de permettre la prise en compte des mesures d'hygiène lors de la transformation. Ainsi, trois kits modernes de filtration du lait de soja ont été offerts aux bénéficiaires de la plateforme « fromage de soja » afin d'obtenir le lait de soja de qualité qui autrefois était jeté par ces dernières fautes de qualité et d'hygiène lors de la transformation.

Pour ce qui est des kits modernes d'étuvage du riz paddy, les 4 groupements de cette plateforme ont été formés ce jour, sur les différents compartiments du kit, le rôle de chaque compartiment et comment utiliser de façon générale le kit en lieu et place des techniques archaïques d'étuvage du riz que ces derniers utilisaient autrefois.

Enfin, les 4 groupements de la plateforme « Maraîchage » ont été bénéficié d'une formation pratique sur l'utilisation des matériels surtout des engrais organiques (sacs de composts), des pesticides et herbicides biologique de même que le mode d'utilisation des semences améliorées qui leur ont été offertes.

Les photos ci-dessus illustrent quelques moments forts de cette séance de formation.



Photo 9: Mise en marche et Utilisation des râpeuses



Photo 10: Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des kits modernes d'étuvage du riz paddy



Photo 11: Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des presses à double vis

En ce qui concerne la décortiqueuse, la formation des groupements concernés s'est réalisée le Mercredi 1^{er} Juillet 2021 sur le site de production de la plateforme « Riz ». En effet, à l'issue de la cérémonie de remise officielle des matériels aux bénéficiaires au CPS Nikki, les différents compartiments ainsi que toutes ses petites pièces ont été convoyés vers le site de production des groupements de la plateforme « Riz » où ils ont été assemblés, montés par le mécanicien spécialisé qui a procédé également à l'installation générale de la décortiqueuse et la formation des bénéficiaires. En effet, au cours de toute cette étape, un mécanicien auto local (autochtone) fut désigné par les bénéficiaires pour assister aux réglages de la machine ainsi que les techniques de son utilisation. Ce dernier pourra, en l'absence du mécanicien spécialisé qui était venu d'ailleurs de Cotonou, assister les bénéficiaires à prendre soin de la machine en cas d'éventuelle panne.



Photo 12: Installation, Essai et Formation des groupements de la plateforme "Riz" sur l'utilisation de la décortiqueuse (décortiqueuse installée et en essai : images de gauche et du milieu ; puis Riz paddy local étuvé et décortiqué lors de la formation : image de droite)

2.4. Cérémonie de remise officielle des infrastructures et matériels

Le Mardi 29 Juin 2021, dans l'enceinte du Centre de Promotion Sociale de Nikki (CPS Nikki), et avec le soutien des partenaires locaux, nous avons procédé à la remise officielle des

infrastructures et matériels aux groupements de femmes bénéficiaires. Cette activité a connu la présence des autorités locales dont principalement la Mairie de Nikki représentée par le 1^{er} Adjoint au Maire de Nikki et la Responsable des Affaires Sociales et Contentieux de la Mairie de Nikki, l'Arrondissement de Nikki Centre représenté par le Secrétaire Administratif, le Centre de Promotion Sociale de Nikki représenté par le Chef CPS Nikki et ses collaborateurs, le Pont Focal des Directeurs d'écoles et collèges de Nikki et les bénéficiaires elles-mêmes.

La cérémonie a été ouverte par l'allocution ainsi que les mots de bienvenu du Chef du Centre de Promotion Sociale de Nikki, suivis de l'allocution du Directeur Exécutif de l'ONG BEDD et enfin celle du 1^{er} Adjoint au Maire de Nikki qui a lancé officiellement l'activité. Dans son allocution, le Directeur Exécutif de l'ONG a, au prime abord rappelé à l'assistance, le contexte dans lequel s'inscrit le présent programme de renforcement de capacités (technique et matérielle) des bénéficiaires. En effet, selon l'allocution du Directeur Exécutif, le présent programme s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes et jeunes filles dans la commune de Nikki, un projet initié par l'ONG BEDD et financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers le Fonds de Solidarité « La Francophonie Avec Elles ». Ce fonds vise exclusivement à soutenir les femmes des milieux ruraux dans le but d'accompagner leur autonomisation sociale, économique et financière avec un impact réducteur sur les fréquence et prévalence des VBG dans la commune de Nikki.

Les infrastructures, matériels et équipements offerts aux bénéficiaires sont listés dans le tableau en annexe 2. De même, les bordereaux de remises des infrastructures, matériels et équipements sont présentés en annexe 3 du présent rapport.

Les photos ci-dessous illustrent les moments forts de la cérémonie de remise.



Photo 13: Remise du bâtiment du Centre d'Observation des femmes victimes de VBG au Chef CPS de Nikki par le 1er Adjoint au Maire de Nikki



Photo 14: Remise officielle des matériels à la représentante des groupements de la plateforme « Riz » par le Chef du Centre de Promotion Sociale de Nikki (CPS Nikki)



Photo 15: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Fromage de Soja » par le 1^{er} Adjoint au Maire de Nikki



Photo 16: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Maraîchage » par l'Animatrice du CPS Nikki



Photo 17: Remise officielle des matériels et équipements à la représentante des groupements de la plateforme « Gari » par le Directeur du CEG3 Nikki



Photo 18: Photo de famille avec les bénéficiaires après la cérémonie

III. Mise en place de la cellule de veille

3.1. Création de la Cellule de Veille

Elle s'est réalisée au cours d'une séance réunissant les quatre (04) représentantes des femmes bénéficiaires de chaque plateforme (Riz, Gari, Fromage de Soja et Maraîchage), le Directeur du CEG 3 Nikki représentant le Club « La Francophonie Avec Nous (FAN) » dudit collège, un collaborateur du Chef du CPS Nikki et quelques membres de la communauté de Nikki. Ladite séance a été dirigée par le Directeur Exécutif de l'ONG Bien Être et Développement Durable (ONG BEDD).

Au cours de la séance, les membres de la Cellule de Veille ont été désignés et les responsables de la Cellule ont été élus. Ainsi, le tableau ci-dessus résume les informations sur les membres de la cellule ainsi que ses responsables.

Tableau 1 : Composition de la Cellule de Veille

Nom	Prénoms	Contacts	Fonctions	Postes
ISSA	Abiba	+229 65 16 50 91	Représentante des bénéficiaires/Plateforme « Maraîchage »	Membre
MAMA	Lamatou	+229 51 36 05 16	Représentante des bénéficiaires/Plateforme « Fromage de Soja »	Membre
MAMA	Awaou	+229 63 46 87 65	Représentante des bénéficiaires /Plateforme « Riz »	Membre
BATTA YERIMA	Aïssé	+229 96 64 64 17 +229 67 78 43 56	Représentante des bénéficiaires /Plateforme « Gari »	Membre
TAMOU YATAHOU	Abraham	+229 97 13 22 93 +229 65 87 61 31	Directeur Général du CEG3 Nikki/Représentant du Club « FAN »	Secrétaire
ISSA	Aïssatou	+229 97 04 80 92	Animatrice/Représentante du CPS Nikki	Trésorière
ABDOULAYE	Dara	+229 94 75 69 39	Représentant de la Communauté de Nikki	Président
ABOUDOU	Abib	+229 96 79 78 86	Point Focal (Département du Borgou) de l'ONG BEDD/Représentant de l'ONG BEDD	Membre

3.2. Signature de contrat de partenariat entre la Cellule de Veille et le projet

A l'issu des diverses élections et désignations, la proposition de contrat de convention faite par l'ONG BEDD a été lue, expliquée en langue locale et discutée entre les membres présents à la séance. Des modifications légères ont été apportées.

Ensuite, il a été procédé à sa signature par le Président de la Cellule de Veille et le Directeur Exécutif de l'ONG BEDD, représentant la Présidente de l'ONG BEDD à la séance.

En effet, l'objectif principal de la mise en œuvre de cette Cellule est de veiller à la bonne marche des activités initiées dans la commune de Nikki par le projet. Ainsi, le projet à travers l'ONG BEDD dotera cette Cellule d'un capital d'un montant total de 535.000 F CFA (soit environ 817,53 Euros) pour l'exercice d'une activité génératrice de revenus, lesquels revenus seront utilisés pour financer les travaux de suivi des acquis du projet. Les membres de la Cellule ont donc promis faire parvenir à l'ONG BEDD l'activité génératrice de revenu qu'ils auraient identifié ainsi que leur calendrier d'activités pendant les mois à venir.

En annexe 4, une copie signée de la version du contrat de partenariat retenu.



Photo 19: Séance d'échange avec les Présidentes des groupements bénéficiaires, des représentants de la communauté, du Club FAN du CEG3 Nikki et du Centre de Promotion Sociale de Nikki

5. PRINCIPAUX RESULTATS ASSORTIS DES ACTIVITES REALISEES

Les résultats obtenus à l'issu des activités précédemment décrites sont les suivants :

Résultat 1 : Formalisation des 12 groupements (composés au total de 201 femmes victimes de VBG) qui sont officiellement déclarés « Coopératives Agricoles » reconnues par l'Etat Béninois

Résultat 2 : Renforcement de capacité technique et matérielle des 12 groupements (201 femmes victimes de VBG)

Résultat 3 : Renforcement de capacité technique et matérielle du Centre de Promotion Sociale de Nikki dans la prise en charge et la gestion des cas de violences faites sur les femmes dans la commune de Nikki

Résultat 4 : Mise en place et renforcement de capacités (financières) d'une Cellule de Veille qui a pour attributions de veiller sur le fonctionnement des diverses plateformes, ainsi que des conditions de vie socio-économiques des femmes bénéficiaires.

Sur le long terme, les résultats escomptés sont : (i) augmentation de la production des groupements de femmes bénéficiaires et donc de leurs revenus, (ii) amélioration des conditions socio-économiques de ces bénéficiaires, (iii) réduction du taux d'abandon scolaire des enfants surtout des filles pour faute de ressources financières, (iv) une réduction significative de la prévalence et fréquences des VBG dans la commune de Nikki.

6. ACTIVITES A VENIR

Les activités à venir dans le cadre du présent projet sont constituées de la collecte des données de production auprès des bénéficiaires en vue de mesurer avec précision, les impacts du projet sur leurs conditions socio-économique et financière. Ces collectes de données seront organisées en partenariat avec la Cellule de Veille et le Centre de Promotion Sociale de Nikki.

7. REMERCIEMENTS

L'ONG Bien Etre et Développement Durable (ONG BEDD), à travers le présent rapport, remercie sincèrement :

- l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers son Fonds de Solidarité « La Francophonie avec Elles » pour le soutien financier à la mise en œuvre de ce projet.
- toutes les autorités communales (Maire, SG et divers conseillers communaux) et locales (Chefs d'Arrondissement, Chefs de quartiers de ville et de villages, etc.) pour leurs divers soutien et support
- le Centre de Promotion Sociale de Nikki à travers son Chef Mr. AKODO Hippolyte pour le soutien technique apporté
- Au Point Focal des Directeurs d'Ecoles et Collèges de Nikki, Monsieur TAMOU YATAHOU Abraham (Directeur du CEG3 Nikki) pour sa franche collaboration et le soutien technique de l'administration de son Collège
- les bénéficiaires direct : les 201 femmes réparties en 12 groupements accompagnés par le projet pour leur motivation, engagement.
- puis enfin, les populations de la commune de Nikki pour leur diverses contributions à la réalisation de ces activités.



MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 49 Parakou-Bénin
Tél : + 2 2 9 96 65 52 49
+ 2 2 9 97 09 76 74

ddaep.borgou@gmail.com

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (DDAEP) DU BORGOU

N° 08.4.4/2021/MAEP/SGM/DDAEP-B/SSPDA/DSFIG-OPA/Sc

ATTESTATION D'IMMATRICULATION DE SOCIETE COOPERATIVE

N°: 04/04/01/2021/00757/Im

Nous, soussigné, **Damien Agossou HOUNKPEVI**, Directeur du Département de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche par intérim (DDAEP/PI) du BORGOU, agissant en tant qu'autorité administrative chargée de la tenue du Registre des Sociétés Cooperatives, attestons que la **Coopérative des Productrices de légumes et fruits Maraîchers (CPMa-MARO)** de **NIKKI** Commune de **NIKKI** « Société Coopérative simplifiée (SCOOPS) » au capital social initial de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA**, constituée le **24/04/2021** à **MARO** et ayant pour objet social la **PRODUCTION**, est immatriculée sous le numéro ci-dessus mentionné.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Parakou le 24 / 04 / 2021



Damien Agossou HOUNKPEVI
(Directeur Départemental PI)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 49 Parakou-Bénin

Tél : + 2 2 9 96 65 52 49

+ 2 2 9 97 09 76 74

ddaep.borgou@gmail.com

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (DDAEP) DU BORGOU

N° **0848**./2021/MAEP/SGM/DDAEP-B/SSPDA/DSFIG-OPA/Se

ATTESTATION D'IMMATRICULATION DE SOCIETE COOPERATIVE

N°: 04/04/02/2021/00753/Im

Nous, soussigné, **Damien Agossou HOUNKPEVI**, Directeur du Département de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche par intérim (DDAEP/PI) du BORGOU, agissant en tant qu'autorité administrative chargée de la tenue du Registre des Sociétés Coopératives, attestons que la **Coopérative des Productrices et Transformatrices du Manioc en gari (CPTM) " AKOUMOUNAMMON "de BIRO** commune de **NIKKI « Société Coopérative simplifiée (SCOOPS) »** au capital social initial de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, constituée le **27/04/2021** à **BIRO** et ayant pour objet social la **TRANSFORMATION**, est immatriculée sous le numéro ci-dessus mentionné.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Parakou, le **27/06/2021**



Damien Agossou HOUNKPEVI
(Directeur Départemental PI)



MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 49 Parakou-Bénin
Tél : + 2 2 9 96 65 52 49
+ 2 2 9 97 09 76 74
ddaep.borgou@gmail.com

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (DDAEP) DU BORGOU

N° *C.S.4.2* /2021/MAEP/SGM/DDAEP-B/SSPDA/DSFIG-OPA/Se

ATTESTATION D'IMMATRICULATION DE SOCIETE COOPERATIVE

N°: 04/04/02/2021/00759/Im

Nous, soussigné, **Damien Agossou HOUNKPEVI**, Directeur du Département de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche par intérim (DDAEP/PI) du BORGOU, agissant en tant qu'autorité administrative chargée de la tenue du Registre des Sociétés Coopératives, attestons que la **Coopérative des Productrices et Transformatrices de Riz paddy en étuvé (CPTR-WENROU SOUROU) de GAH-MARO** Commune de **NIKKI** « Société Coopérative simplifiée (SCOOPS) » au capital social initial de **cent mille (500 000) Francs CFA**, constituée le **23/04/2021** à **GAH-MARO** et ayant pour objet social la **TRANSFORMATION**, est immatriculée sous le numéro ci-dessus mentionné.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Parakou le *1er / 06 / 2021*



Damien Agossou HOUNKPEVI
(Directeur Départemental PI)

**Tableau 2 : liste des groupements bénéficiaires du programme d'appui/ONG BEDD ET OIF
PROJET : PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET JEUNES FILLES DANS LA COMMUNE DE NIKKI**

N°	Nom du groupement	Siège	Nombre de Membres	Noms et Prénoms des Membres		Postes	Contacts	Domaines d'activité	Matériels reçus	Observations
1	ALIKPAROU	Maro	10	ZAKARI	Zoué	Présidente		Production Maraîchère	Paires de bottes Houe Machette Engrais biologique (Compost) Semences Herbicide biologique Pulvérisateur	
				AMADOU	Alikatou	Secrétaire				
				AMADOU	Mariatou	Trésorière				
				ZARAOU	Mama	Membre	60336411			
				OUSSOUMA	Samssia	Membre				
				RAMANOU	Sèfia	Membre				
				MOUMOUNI	Amina	Membre				
				INISSA	Mounira	Membre				
				TAÏROU	Zénab	Membre				
				OUSSOUMA	Nafissatou	Membre				
2	MARO DE NIKKI	Maro	46	ISSA	Abiba	Président	65 16 50 91	Production Maraîchère	Paires de bottes Houe Machette Engrais biologique (Compost) Semences Herbicide biologique Pulvérisateur	Ces deux groupements de maraîchage ont bénéficié d'un aménagement du site de production à travers la construction des citernes pour la rétention d'eau Une motopompe à usage commune pour ces deux groupements
				ISSA	Issakou	Secrétaire	51625415			
				ADAM	Lékia	Trésorière				
				ABDOULAYE	Zénab	Membre				
				OSSENI	Lamatou	Membre				
				BOURAIMA	Assana	Membre				
				BOURAIMA	Maimouna	Membre				
				ABDOULAYE	Barikissou	Membre				
				IDRISSOU	Mariatou	Membre				
				AROUNA	Salamata	Membre				
				ZIME	Fatouma	Membre				
				KASSOUMA	Awaou	Membre				
				MAZOU	Amina	Membre				
				KADRI	Lamatou	Membre				
				ADAM	Mama	Membre				
				ABDOULAYE	Noura	Membre				
				ABDOULAYE	Samata	Membre				
				ALASSANE	Biba	Membre				
				BAKARI	Awoulatou	Membre				
				ISSIFOU	Naguiba	Membre				
SAMADOU	Kalima	Membre								

				IBRAHIM	Aïssatou	Membre			
				MAMA	Assalatou	Membre			
				IBRAHIM	Maimouna	Membre			
				ALIYOU	Adissath	Membre			
				ADAM	Mariama	Membre			
				SOULE	Naina	Membre			
				RAMANOU	Biliki	Membre			
				IBROUAHIMA	Rachida	Membre			
				ADAM	Alima	Membre			
				ISSA	Zouléatou	Membre			
				MAGIDOU	Kafayatou	Membre			
				IBRAIMA	Faki	Membre			
				TAÏROU	Rachida	Membre			
				MOUSSA	Salamatou	Membre			
				SOULE	Salamatou	Membre			
				TAÏROU	Mariam	Membre			
				SEIDOU	Maimouna	Membre			
				IMOROU	Djemila	Membre			
				ADAMOUC	Lékia	Membre			
				ADAMOUC	Barikissou	Membre			
				RAMANOU	Fouléya	Membre			
				ADAM	Mamatou	Membre			
				MABOUDOU	Labia	Membre			
				DJIBILOU	Mamatou	Membre			
				ABDOULAYE	Zaria	Membre			
3	SOUKATIYINA	Danri	28	SAMARI	Nafissa	Président	63 77 02 10 62 34 61 75	Production Maraîchère	Paires de bottes Houe Machette Engrais biologique (Compost) Semences Herbicide biologique Pulvérisateur
				SAKA	Baké	Trésorière			
				DODO	Affoussath	Secrétaire			
				ISSIAKOU	Mamatou	Membre	91 30 30 91		
				YAROU	Biba	Membre	52 15 30 18		
				SEDOU	Adiza	Membre			
				BONI	B. Alissa	Membre			

				DJIBRIL	Mariam	Membre					
				ABOUDOU	Fati	Membre					
				SAKA	Yanki	Membre					
				ISSAKA	Mariam	Membre					
				ISSIFOU	Zénabou	Membre					
				ALFA	Adiza	Membre					
				ISSAOU	Sala	Membre					
				SIDI	Lékia	Membre					
				MAMA	yanki	Membre					
				KARIM	Amouzatou	Membre					
				MOROU	Samata	Membre					
				MOROU	Zenabou	Membre					
				ALASSANE	Awaou	Membre					
				YAROUBOU	Foulératou	Membre					
				ILIASOU	Znabou	Membre					
				LAFIA	Zaliatou	Membre					
				YAROU	Fatouma	Membre					
				OROU DELEGUE	Sala	Membre					
				AGO	Satou	Membre					
				IBRAHIM	Anatou	Membre					
				OROU	M. Fatouma	Membre					
4	AN DO BU NUN DERI	Sérékali	11	TANABOU	Mariama	Présidente			Transformation du Riz paddy en Riz étuvé	Décortiqueuse de Riz Kits d'étuvage moderne Couseuse de sac de riz Un bâtiment servant de site de production Bassines Bâches	Usage en commune
				SAKA	Maimounatou	Secrétaire	68406168				
				OUSMAN	Mariam	Trésorière	94290343				
				OROU YARI	Dénise	Membre	60884601				
				LAFIA	Kpayero	Membre	94314438				
				WOROUGO	Tanko	Membre	94314438				
				BIO	Alice	Membre					
				GOUNOU	Bariki	Membre					
				YEME	Samsia	Membre					
				OROU SIKA	Naguiba	Membre					
				SIDI	Satou	Membre					
5	WANROU SOUROU	Gah Maro	16	ADAM	Assiatou	Présidente	64873152				

				WOROU BAROU	Rachidatou	Secrétaire	96170582	Transformation du Riz paddy en Riz étuvé			
				INOUSSA	Amoussatou	Trésorière					
				IDRISSOU	Maimounatou	Membre					
				KORA	Amina	Membre					
				SANNI	Adjara	Membre					
				ISSIAKOU	Rabiatou	Membre					
				KORA	Roukayatou	Membre					
				GOBI	Zénab	Membre					
				SABI DAMA	Roukaya	Membre					
				SABI	Adidja	Membre					
				DRAMANOU	Frydace	Membre					
				IBRAHIM	Bilikissou	Membre					
				BRAA SAKA	Ruth	Membre					
				SANNI	Sara	Membre					
				ALIMI	Assiatou	Membre					
6	NONNIN	Danri	17	GOUNOU	Kpaéro	Présidente	63468765	Transformation du Riz paddy en Riz étuvé			
				MAMA	Awaou	Secrétaire	95307618				
				LAGAKI	Sylfa	Trésorière	96457311				
				MAMA	Aïsétou	Membre					
				GOUNNOU	Gniré	Membre					
				SEIBOU	Boussoura	Membre					
				SOUMAILA	Koudira	Membre					
				MOHAMED	Adama	Membre					
				TAIROU	Salla	Membre					
				SOUAIBOU	Afoussath	Membre					
				ADAM	Awaou	Membre					
				OROYERIMA	Lamatou	Membre					
				YACOUBOU	Nafissatou	Membre					
				BIODAN	Sallamatou	Membre					
				ZIME	Yérima Gamégui	Membre					
				YAROU	Ramatou	Membre					
				ZIME	Mémou	Membre					

7	WENROU SOUROU	Gah Maro	17	RAÏMI	Ramata	Présidente	66919642	Transformation du Riz paddy en Riz étuvé		
				AMADOU	Fousséna	Secrétaire	63032502			
				ADJAHOUISSO	Ines	Trésorière	91463066			
				CHABI	G. Raziath	Membre				
				IBRAHIM	Lahana	Membre				
				LAFIA	Aïcha	Membre				
				LAFIA	Taïba	Membre				
				SEÏDOU	Adissa	Membre				
				SAMOUWILOU	Abara	Membre				
				ISSA	Massouratou	Membre				
				BOUKARI	Faridath	Membre				
				KORA	Samoufiath	Membre				
				ADAM	Amina	Membre				
				ALASSANE	Memounatou	Membre				
MONSIA	Adel	Membre								
MAMA	Rékia	Membre								
BIO-IROUGA	Felagie	Membre								
8	BOUIN BOUIN GOU KPARU MON HE MI DO	Koni	06	SOULE	T. Fati	Présidente		Transformation du Soja en fromage	Un moulin motorisé et mobile pour écraser le soja Kits d'obtention du lait de soja Marmites (grandes et petites)	Usage en commun
				TABE	Léa	Secrétaire	68940261			
				DAKI	Lékia	Trésorière				
				TABE	Salamatou	Membre				
				SANNI	Mariam	Membre				
				KARIM	Adama	Membre	68648051			
9	ENKOUAMON	Boucasua	16	MAMA	Lamatou	Présidente	51360516	Transformation du Soja en fromage	Bassines (grandes et petites) Presses à double vis Un bâtiment servant de site de travail pour les groupements Tonneau	
				ZIME	Moïbatou	Secrétaire	98444840			
				MAMA	Assanatou	Trésorière				
				KORA	Chérifa	Membre				
				ZAKARI	Biba	Membre				
				ZIME	Kpagnéro	Membre				
				ABOUYAI	Sadia	Membre				
				TOUFAROU	Sékina	Membre				
				KORA	Fati	Membre				
ADAM	Fatouma	Membre								

				BIO	Amoudjatou	Membre				
				ISSAKA	Rabiatou	Membre				
				WOUROUGOUR A	Zénabou	Membre				
				ALAGBE	Mariam	Membre				
				ABOUDOU	Djamila	Membre				
				MOUDJAÏDOU	Fati	Membre				
10	AKOUMOUNAMMON	Biro	11	YAYA	Naguiba	Présidente	94528004	Transformation du Manioc en Gari	Bâtiment + Hangar Râpeuses de manioc Presse à double vis Bassines (grandes et petites) Marmites (petites et grandes) Bâches Tonneau Calibreuse de Gari	Usage en commun
				YACOUBOU	Satou	Secrétaire	52882356			
				BONI	Sinamero	Trésorière	60123175			
				BAGUIRI	Naguiba	Membre	51650642			
				YAYA	Fourera	Membre	64020979			
				ISSIFOU	Meri	Membre	68658541			
				ALASSANE	Falila	Membre				
				OSSENI	Naguiba	Membre				
				MAMA BIO	Fati	Membre				
				ABDOULAYE	Birikissou	Membre				
				MOUHAMED	Lamatou	Membre				
11	SOUNONMANINOUMA	Danri	12	OROUYOUKOU	Aïssé	Présidentr	96646417/ 67784356	Transformation du Manioc en Gari		
				AMIDOU	Mouïbath	Sécrétaire	67564240			
				KOTO	Azaratou	Trésorière				
				KARIMOU	Awaou	Membre				
				YAKOUBOU	Sérifa	Membre				
				BIO	Lamatou	Membre				
				SOULEY-BOGO	Mariam	Membre				
				ADAMOU	Faoussilath	Membre				
				MAMA BIO	Aïcha					
				ISSIAKA	Affoussa	Membre				
				ABDOULAYE	Monira	Membre				
				ASSOUMA	Maimounatou	Membre				
12	WANROUSOUROU	Danri	11	ZIME	Kpaéro	Présidente	63993456			
				IDRISSOU	Lamatou	Secrétaire				

				IDRISSOU	Laïna	Trésorière		Transformation du Manioc en Gari		
				MOUSSA	Samsia	Membre				
				AMOUDA	Fouléla	Membre				
				DAMMON	Awaou	Membre				
				MOUSSA	Mariam	Membre				
				SARE	Pélagie	Membre				
				KOTO	Mouniratou	Membre				
				KERE	Noura	Membre				
				BIO	Ouchama	Membre				



ONG BIEN ETRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (ONG BEDD)

(Enregistrée sous le n°2018/003/DEP-ATL/SG/SAG-ASSOC)

EDUCATION – AGRICULTURE -- ENVIRONNEMENT DURABLE

Nikki, le 29 Juin 2021

BORDEREAU DE REMISE D'INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Don effectué par : ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)

Partenaire financier : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

N°	Nom du/des Groupements bénéficiaires	Village/Quartier	Activité
1	BOUIN BOUIN GOU KPARU MON HE MI DO	Koni	Transformation du Soja en fromage
2	ENKOUAMON	Boucasua	

Liste des infrastructures, équipements et matériels reçus

N°	Désignations	Descriptions	Quantités reçues
1	Dotation d'un bâtiment	Servant de site de travail et de production pour les groupements concernés	01
2	Râpeuses motorisées et mobiles	Ecraser le manioc	01
3	Presses à double vis	Pressage du manioc après l'avoir écrasé	02
4	Bassines	Grandes et petites pour les divers services	06
5	Marmites	Torréfaction du gari	02
6	Kits de récupération du lait de soja	Pour extraire l'air du soja après avoir écraser le soja	03
7	Tonneau en plastique	Pour services divers liés à la transformation	01

Pour réception

La Présidente
BOUIN BOUIN GOU KPARU
MON HE MI DO

SOULE T. Fati

La Présidente
ENKOUAMON

MAMA Lamatou

Pour remise

Directeur Exécutif/ONG Bien
Être et Développement
Durable (BEDD)

Fréjus Tanguy A. ZINSOU



ONG BIEN ETRE ET DEVELOPMENT DURABLE (ONG BEDD)
(Enregistrée sous le n°2018/003/DEP-ATL/SG/SAG-ASSOC)

EDUCATION – AGRICULTURE -- ENVIRONNEMENT DURABLE

Nikki, le 29 Juin 2021

BORDEREAU DE REMISE D'INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Don effectué par : ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)

Partenaire financier : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

N°	Nom du/des Groupements bénéficiaires	Village/Quartier	Activité
1	AKOUMOUNAMMON	Biro	Transformation du Manioc en Gari
2	SOUNONMANINOUMA	Danri	
3	WANROUSOUROU	Danri	

Liste des infrastructures, équipements et matériels reçus

N°	Désignations	Descriptions	Quantités reçues
1	Dotation d'un bâtiment + hangar	Servant de site de travail et de production pour les groupements concernés	01
2	Râpeuses motorisées et mobiles	Ecraser le manioc	02
3	Presses à double vis	Pressage du manioc après l'avoir écrasé	02
4	Bassines	Grandes et petites pour les divers services	04
5	Marmites	Torréfaction du gari	04
6	Bâches de séchage	Séchage du gari ou autres produits	03
7	Tonneau en plastique	Pour services divers liés à la transformation	01

Pour réception

La Présidente
AKOUMOUNAMMON

YAYA Naguiba

La Présidente
SOUNONMANINOUMA

OROUMOUKOU Aissé

La Présidente
WANROUSOUROU

ZIME Kpaéro

Pour remise

Directeur Exécutif/ONG
Bien Être et Développement
Durable (BEDD)

Fréjus Tanguy A. ZINSOU



ONG BIEN ETRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (ONG BEDD)
(Enregistrée sous le n°2018/003/DEP-ATL/SG/SAG-ASSOC)

EDUCATION – AGRICULTURE -- ENVIRONNEMENT DURABLE

Nikki, le 29 Juin 2021

BORDEREAU DE REMISE D'INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Don effectué par : ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)

Partenaire financier : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

N°	Nom du/des Groupements bénéficiaires	Village/Quartier	Activité
1	ANDO BOU NOU DERI	Sérékali	Transformation du Riz paddy en riz étuvé ordinaire
2	NON NIN	Danri	
3	WANROU SOUROU 1	Gah Maro	
4	WANROU SOUROU 2	Gah Maro	

Liste des infrastructures, équipements et matériels reçus

N°	Désignations	Descriptions	Quantités reçues
1	Dotation d'un bâtiment	Servant de site de production des groupements bénéficiaires	01
2	Décortiqueuse de Riz	Décortiquer le riz étuvé	01
3	Kits modernes d'étuvage de Riz	Pré-cuisson et étuvage le riz	03
4	Bâches	Séchage du riz étuvé avant de passer au décortilage	03
5	Bassines	Pour le prélèvement et le transport du riz	08
6	Couseuse de sac de riz + assesoires (cordes)	Pour coudre les sac de Riz après transformation	02
7	Tonneau en plastique	Pour divers usages surtout celui de stockage du riz ou de l'eau, etc.	01

Pour réception

Pour remise

La Présidente
Ando Bou Nou Déri

La Présidente
Non Nin

La Présidente
Wanrou Sourou

La Présidente
Wanrou Sourou 2

Directeur Exécutif/ONG
Bien Être et
Développement Durable
(BEDD)

TANABOU Mariama

GOUNOU Kpaéro

ADAM Assiatou

RAÏMI Ramata

Fréjus Tanguy A. ZINSOU

Nikki, le 29 Juin 2021

BORDEREAU DE REMISE D'INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Don effectué par : ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD ONG)

Partenaire financier : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

N°	Nom du/des Groupements bénéficiaires	Village/Quartier	Activité
1	ALIKPAROU	Maro	Production Maraîchère
2	MARO DE NIKKI	Maro	
3	SOUKATIYINA	Danri	

Liste des infrastructures, équipements et matériels reçus

N°	Désignations	Descriptions	Quantités reçues
1	Citerne de rétention d'eau	Pour retenir l'eau d'arrosage	01
2	Arrosoirs en plastique	Arrosage des cultures installées	22
3	Paires de bottes	Pour le travail	10
4	Houes	Sarclage	03
5	Machettes	Pour le nettoyage sur site	05
6	Râteaux	Pour le nettoyage du site	05
7	Semences (sachets)	Des semences améliorées de Gombo, tomate, basilique, etc.	12
8	Motopompe	Fourniture de l'eau sur le site	01
9	Pulvérisateurs	Pour épandre les herbicides, insecticides dans les aires de cultures	02
10	Cordeaux	Pour la confection des planches	02
11	Plantoirs	Pour tracer les lignes de semis/repiquage des jeunes plants	05
12	Boîte de Colle forte	Pour l'entretien de la motopompe	01
13	Tuyau pression No 63	Système de fourniture d'eau sur le site	01
14	Produits phytosanitaires (lot de plusieurs bouteilles)	Pour la lutte contre les insectes et herbes prédatrices des cultures	01
15	Compost biologique (sac)	Fertilisation des planches	10

Pour réception

La Présidente
ALIKPAROU

La Présidente
MARO DE NIKKI

La Présidente
SOUKATIYINA

Pour remise

Directeur Exécutif/ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)

ZAKARI Zoué

ISSA Abiba

SAMARI Nafissa

Fréjus Tanguy A. ZINSOU



ONG BIEN ETRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (ONG BEDD)
(Enregistrée sous le n°2018/003/DEP-ATL/SG/SAG-ASSOC)

EDUCATION – AGRICULTURE -- ENVIRONNEMENT DURABLE

Nikki, le 29 Juin 2021

BORDEREAU DE REMISE D'INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Don effectué par : ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)

Partenaire financier : Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Nom du Bénéficiaire : Centre de Promotion Sociale de Nikki

N°	Désignations	Quantités reçues
1	Bâtiment composé de trois pièces dont une salle de réunion, servant de cadre d'observation des victimes de VBG à Nikki	01

Pour réception

Le Chef du Centre de Promotion
Sociale de Nikki



[Signature]
Mr. AKODO Hippolyte

Pour remise

Directeur Exécutif/ONG Bien Être et
Développement Durable (BEDD)

[Signature]

Fréjus Tanguy A. ZINSOU

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre l'ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD), représenté par la présente par le Directeur Exécutif, Mr. ZINSOU Tanguy Fréjus A., Tél : +229 66 96 34 29 ; 68 35 09 56 ; E-mail : beddongbenin@gmail.com;

Et

La Cellule de Veille mise en place par l'ONG BEDD dans le cadre du programme d'autonomisation des femmes victimes de VBG dans la commune de Nikki, représenté par le/la Président(e), Mr/Mme ABDOULAYE Dara.....Tél : +229...94 75 69 39

Article 1 : Objet

Entre les deux parties ci-dessus citées, il a été convenu de la création et de la mise en place d'une cellule de veille dans le cadre du programme de renforcement des femmes victimes de VBG dans la commune de Nikki, inscrit dans le contexte du projet intitulé « Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes et jeunes filles dans la commune de Nikki » initié par l'ONG BEDD et financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Article 2 : Composition et Organisation

La Cellule de Veille sera composée de 7 membres dont une représentante de chacun des groupements des quatre plateformes installées (Riz, Gari, Soja et Maraîchage), un personnel du Centre de Promotion Sociale de Nikki, d'un membre de la Communauté de Nikki et d'un représentant de l'ONG BEDD. De façon explicite, cette cellule est composée des membres comme suit :

- Une représentante des groupements de la plateforme « Riz »
- Une représentante des groupements de la plateforme « Gari »
- Une représentante des groupements de la plateforme « Soja »
- Une représentante des groupements de la plateforme « Maraîchage »
- Un représentant du Centre de Promotion Sociale de Nikki
- Un membre de la communauté de Nikki
- Un représentant de l'ONG BEDD

La Cellule de veille sera dirigée par un Comité de trois personnes élues parmi les membres dont :

- Un(e) Président(e)
- Un(e) Secrétaire
- Un(e) Trésorier(ère)

Article 3 : Objectif principal et Services

La Cellule de Veille a pour objectif principal de veiller au bon fonctionnement des sites de production en vue de l'atteinte des objectifs initiaux du projet.

Les services que l'ONG BEDD attend de la cellule consistent à : la réalisation de suivis à une fréquence donnée (au moins une fois par mois) de l'état et de l'utilisation des infrastructures, équipements et matériels offerts aux divers groupements, réaliser de façon mensuelles des collectes des données sur la production de chaque plateforme et de recenser, traiter et résoudre les éventuels problèmes qui surviendraient au niveau du fonctionnement des plateformes. Enfin, l'une des attributions principales de cette cellule de

veille sera également l'apport de soutien financier pendant chaque année académique au club « La francophonie Avec Nous (FAN) » mis par projet au sein du CEG 3 Nikki au profit des jeunes filles élèves dudit collège. Cela permettra au club « FAN » de continuer la mise en œuvre de ses activités en vue d'impacter davantage plusieurs autres jeunes filles élèves du CEG 3 et de toute la communauté de Nikki.

Article 4 : Obligations des parties

D'une part, en vue de permettre une bonne exécution des activités de la cellule, l'ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD) va doter la cellule d'une activité génératrice de revenus de leur choix. Cette activités (agricoles ou non) sera installée à Nikki Centre et générée par les membres de la cellule. Les ressources (bénéfices nets) qui seront issus de cette activité serviront à réaliser les divers travaux assignés à la cellule.

D'autre part, l'ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD) s'engage à soutenir la cellule de veille à travers un soutien financier d'une valeur de 535.000 F CFA.

Article 5 : Durée de la convention

Cette convention est passée pour couvrir une durée minimum de cinq (ans) après sa signature et mise à vigueur.

Article 6 : Propriété des données collectées et résultats divers

De convention expresse, les résultats des activités de la cellule de veille (les divers rapports mensuels) seront en la pleine maîtrise de l'ONG BEDD, à compter du déclenchement du processus d'accompagnement des activités de ladite cellule et l'ONG pourra en disposer comme elle l'entend.

Article 7 : Nature des obligations

Pour l'accomplissement des services prévus à l'article 3 ci-dessus, la cellule de veille s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. La responsabilité de cellule de veille n'est pas engagée dans la mesure où le préjudice que subirait l'ONG BEDD n'est pas causé par une faute internationale ou lourde des membres de celle-ci.

Article 8 : Assurance qualité et Covid-19

La cellule de veille s'engage à maintenir un programme d'assurance qualité pour les services désignés ci-après conformément aux règles d'assurance qualité.

Elle s'engage aussi à assurer l'application effective des mesures barrières contre la pandémie du Covid-19 lors des activités qui impliqueraient un grand nombre de personnes : lavage des mains, limitation de la densité des personnes concernées et port systématique de cache-nez.

Article 9 : Force majeure

On entend par force majeure des événements de guerre déclarés ou non déclarés, de grève générale de travail, de maladies épidémiques, de mise en quarantaine, d'incendie, de crues exceptionnelles, d'accidents ou d'autres événements indépendants de la volonté des deux parties mais qui aurait un impact négatif (direct ou indirect) avéré sur le revenu issu de l'activité génératrice de revenu de la cellule. Aucune des deux parties ne sera tenue responsable des dysfonctionnements qui seront constatés en raison des événements de force majeure.

Ainsi, en cas de force majeure, constatée par la cellule de veille, celle-ci doit en informer l'ONG BEDD par écrit dans les meilleurs délais (e-mail, appels ou message WhatsApp) qui disposera de dix (10) jours ouvrables pour la constater.

Dans ce cas échéant, les deux parties, de façon consensuelle, trouvera une issue afin de permettre à la cellule de veille de toujours fonctionner et réaliser ses services tel que spécifié dans l'article 3.

Fais-le 30/06/2021 à Nikki en trois (03) exemplaires.

La Cellule de Veille

L'ONG Bien Être et Développement Durable (BEDD)



La/Le Président(e)

ABDOULAYE Dara



Fofjus Tanguy A-ZINSOU
Directeur Exécutif